

MARIE



CORNEILLA-de-la-RIVIERE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Monsieur René LAVILLE, Maire de la Commune de Corneilla de la Rivière, soussigné, certifie avoir à la date du 29 mai 2024 constater que l’avis portant l’ouverture de l’enquête publique du 13/05/2024 au 14/06/2024 sur le projet d’élaboration du Plan Local d’urbanisme a été affiché :

Installation de cinq affiches :

- Feuilles au format A2
- Texte inscrit en caractère noir sur fond jaune
- Lisible de la voie publique

Cinq lieux d’affichage :

- Panneau d’affichage de la Mairie (rue de la poste)
- A l’entrée Ouest du village (au niveau de la parcelle cadastrée C 684)
- A l’entrée Est du village (au niveau du giratoire)
- Rue du Ribéral (au niveau des parcelles cadastrés C 2481 C 112)
- Rue de Força Réal (au niveau de la parcelle cadastrée C 2502)

Fait à Corneilla-de-la-Rivière, le 29 mai 2024

Monsieur Le Maire,
René LAVILLE



AFFICHAGE AFFICHE A2 SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN
LOCAL D'URBANISME
LIEU : PANNEAU D'AFFICHAGE RUE DE FORÇA REAL
LE 29/05/2024
MONSIEUR RENE LAVILLE
MAIRE



CHEMIN
de FORÇA RÉAL

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CORNELLA DE LA RIVIERE

PORTANT SUR L'ELABORATION DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus

29/05/2024 14:52

AFFICHAGE AFFICHE A2 SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN
LOCAL D'URBANISME
LIEU : PANNEAU D'AFFICHAGE RUE DU RIBERAL
LE 29/05/2024
MONSIEUR RENE LAVILLE
MAIRE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CORNELLA-LA RIVIERE

INDICANT LE LIEN D'ENQUETE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Projet de règlement du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus

29/05/2024 15:01

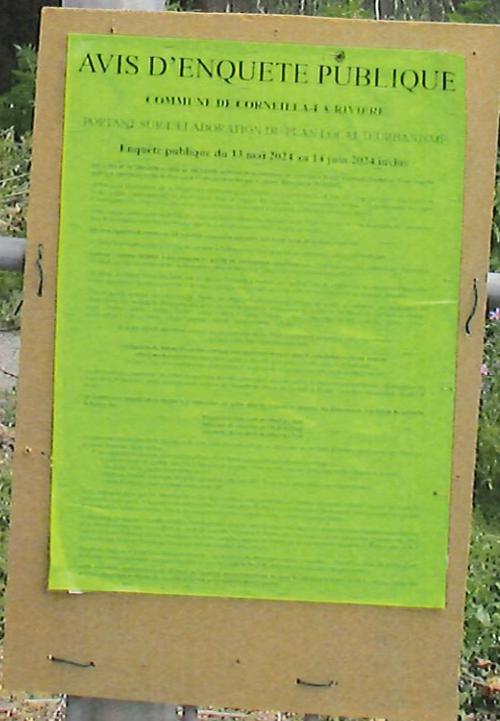


AFFICHAGE AFFICHE A2 SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN LOCAL D'URBANISME
LIEU : PANNEAU D'AFFICHAGE ENTREE EST
LE 29/05/2024
MONSIEUR RENE LAVILLE
MAIRE





AFFICHAGE AFFICHE A2 SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN LOCAL D'URBANISME
LIEU : PANNEAU D'AFFICHAGE ENTREE OUEST
LE 29/05/2024
MONSIEUR RENE LAVILLE
MAIRE



29/05/2024 14:47

MAIRIE
 DEPARTEMENT DES FINANCES
 AVIS DE
 PROCEDURE ENQUETE PUBLIQUE
 RELATIVE A L'ELABORATION
 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
 WAF 240222

Le Maire de Cornella-la-Rivière, Monsieur René Laville, a l'honneur de vous adresser par la présente le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Cornella-la-Rivière, tel qu'il résulte de la délibération du Conseil Municipal en date du 12 mai 2024.

Le PLU est un document de planification qui définit les règles d'occupation des sols et d'usage des bâtiments sur le territoire de la commune. Il a pour objet de garantir l'équilibre et la cohérence de l'aménagement du territoire, de préserver l'environnement et de promouvoir le développement durable de la commune.

Le projet de PLU est soumis à enquête publique afin de permettre à tous les citoyens de la commune d'exprimer leurs observations et leurs suggestions. Cette enquête publique aura lieu du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus.

Vous pouvez consulter le projet de PLU au sein de la Mairie de Cornella-la-Rivière, au 10 rue de la République, 66100 Cornella-la-Rivière, ou sur le site internet de la commune : www.cornella-la-riviere.fr.

Vous pouvez également déposer vos observations et suggestions auprès du Maire de Cornella-la-Rivière, Monsieur René Laville, au 10 rue de la République, 66100 Cornella-la-Rivière, ou par email à mairie@cornella-la-riviere.fr.

Le Maire de Cornella-la-Rivière, Monsieur René Laville.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE CORNELLA-LA-RIVIERE
PORTANT SUR L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Enquête publique du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus

Par arrêté N° 1434/2024 en date du 29/05/2024, le Maire de la commune de Cornella-la-Rivière a autorisé l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Cornella-la-Rivière.

Le PLU est un document de planification qui définit les règles d'occupation des sols et d'usage des bâtiments sur le territoire de la commune. Il a pour objet de garantir l'équilibre et la cohérence de l'aménagement du territoire, de préserver l'environnement et de promouvoir le développement durable de la commune.

Le projet de PLU est soumis à enquête publique afin de permettre à tous les citoyens de la commune d'exprimer leurs observations et leurs suggestions. Cette enquête publique aura lieu du 13 mai 2024 au 14 juin 2024 inclus.

Vous pouvez consulter le projet de PLU au sein de la Mairie de Cornella-la-Rivière, au 10 rue de la République, 66100 Cornella-la-Rivière, ou sur le site internet de la commune : www.cornella-la-riviere.fr.

Vous pouvez également déposer vos observations et suggestions auprès du Maire de Cornella-la-Rivière, Monsieur René Laville, au 10 rue de la République, 66100 Cornella-la-Rivière, ou par email à mairie@cornella-la-riviere.fr.

Le Maire de Cornella-la-Rivière, Monsieur René Laville.

Aff
 Conse

AFFICHAGE AFFICHE A2 SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PLAN LOCAL D'URBANISME
 LIEU : PANNEAU D'AFFICHAGE MAIRIE
 LE 29/05/2024
 MONSIEUR RENE LAVILLE
 MAIRE



29/05/2024 15:15